



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

<b>Toutes académies</b>		<b>Session 2011</b>	Code(s) examen(s)
<b>Sujet BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet :	1/12

## **CONSIGNES**

**VOUS DEVREZ REMETTRE AVEC VOTRE COPIE :**

- **Document 1**
- **Document 2**
- **Document 3**
- **Document 4**

### **MATÉRIEL AUTORISÉ :**

- Plan comptable
- Calculatrice autonome sans imprimante selon la réglementation en vigueur

Toutes les calculatrices de poche, y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique, sont autorisées à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Toutes académies		Session 2011	Code(s) examen(s)
Sujet <b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 2/12	



## **BOUCHERIE CHARCUTERIE RUDY**

46, rue de la gare

57000 METZ



03 87 38 XX XX



03 87 38 XX XX



RUDY.METZ@YAHOO.FR

RCS METZ  
APE 522 C

EURL au capital de 8 000 €

✍ La boucherie charcuterie RUDY a été créée par M. MAURICE en 1998. L'entreprise se situe à Metz, capitale de la région Lorraine qui est placée au cœur de l'Europe. Au Nord-Est de la France, Metz est située à trente minutes de Nancy et à un quart d'heure de l'aéroport régional de Lorraine.

✍ M. MAURICE gère sa société et dirige une équipe de quatre salariés :

- un salarié boucher
- un salarié charcutier
- deux vendeuses.

✍ Domiciliation bancaire :

- Société Générale : agence de Metz  
RIB : 00308-00042-96331418-06
- Banque Postale : Metz 35680-E

✍ L'entreprise a opté pour le régime du réel et est soumise à la TVA :

- au taux réduit : 5,5 %
- au taux normal : 19,6%.

<b>Toutes académies</b>		<b>Session 2011</b>	Code(s) examen(s)
<b>Sujet BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet :	3/12

Auguste Tesquem disait "L'aspect de la ville est grandiose. On découvre du haut de la côte la belle vallée de la Moselle, ainsi que la cathédrale assise sur son vaste piédestal, colosse aux larges flancs, qui domine toute la ville."

De plus, la ville de Metz a connu une croissance régulière de sa population qui a, fait rarissime, encore augmenté de 5 % entre les deux derniers recensements pour atteindre 120 000 habitants. En ajoutant les communes de l'agglomération, la population dépasse 200 000 habitants. La croissance urbaine traduit donc bien le dynamisme économique de l'agglomération.

La boucherie charcuterie se situe en centre ville face à la gare. L'établissement est essentiellement fréquenté par une clientèle d'habituée (particuliers, entreprises, associations, écoles...) mais également de plus en plus par des touristes de passage.

À l'occasion d'une période de formation dans l'entreprise, vous êtes chargé(e) de traiter les dossiers suivants indépendants les uns des autres.

✍ DOSSIER I :	<b>Les formalités de constitution</b>	<b>8 points</b>
✍ DOSSIER II :	<b>Les investissements</b>	<b>13 points</b>
✍ DOSSIER III :	<b>Déclaration de TVA</b>	<b>13 points</b>
✍ DOSSIER IV :	<b>État de rapprochement</b>	<b>13 points</b>
✍ DOSSIER V :	<b>Commercialisation</b>	<b>13 points</b>

\*\*\*\*\*

### DOSSIER I : Les formalités de constitution

Depuis plusieurs années, M. MAURICE constate que les touristes souhaitent s'alimenter rapidement. Afin de répondre à cette demande, il envisage de racheter un fonds de commerce situé à quelques pas de sa boucherie charcuterie et d'y développer une activité de traiteur.

Il a informé les salariés de son projet et il prévoit de les associer.

M. MAURICE a effectué des recherches sur internet et a retenu un texte comparatif sur différents types de sociétés (**annexe 1**). Tenant compte de vos connaissances, il vous demande de l'aider à analyser les différentes formes juridiques afin de déterminer la plus adaptée à la nouvelle situation.

#### TRAVAIL À FAIRE : (sur la copie)

- 1.1. Citer un avantage et un inconvénient de la SAS par rapport à la SARL et un avantage et inconvénient par rapport à la SA.
- 1.2. Si le capital de la nouvelle société était porté à 40 000 €, les trois formes juridiques seraient-elles envisageables ? Pourquoi ?

Toutes académies		Session 2011	Code(s) examen(s)
Sujet <b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuille : 4/12	

### DOSSIER II : Les investissements

L'activité de la boucherie charcuterie est en progression, M. MAURICE envisage d'acquérir une nouvelle vitrine réfrigérée. N'ayant pas les ressources propres nécessaires, son comptable lui conseille d'acquérir son matériel sous forme de crédit-bail.

M. MAURICE est très intéressé par ce mode de financement mais ignore son fonctionnement, il vous demande d'analyser les informations reçues de l'organisme financier qu'il vient de contacter.

Afin de réaliser ce travail, vous disposez d'une fiche descriptive de la vitrine réfrigérée souhaitée (**annexe 2**) et d'informations concernant le contrat de crédit-bail (**annexe 3**).

#### TRAVAIL À FAIRE : (sur la copie)

- 2.1. En quoi consiste un crédit-bail ? Comment désigne-t-on les parties contractantes ? Quelles sont les obligations de chacune des parties ?
- 2.2. Expliquer le terme "option d'achat".
- 2.3. Donner le montant du loyer mensuel HT.
- 2.4. Préciser le montant total des loyers HT.
- 2.5. Retrouver la valeur résiduelle HT.
- 2.6. Quel serait le coût de revient total de la vitrine s'il décide de prendre l'option d'achat ?
- 2.7. Citer deux autres moyens possibles pour financer cet investissement.
- 2.8. Citer un avantage et un inconvénient du crédit-bail.

### DOSSIER III : Déclaration de TVA

Surchargé de travail, M. MAURICE vous demande de préparer le calcul de la TVA à payer du mois de mai 2011.

Il vous remet l'extrait de la balance des comptes pour la même période (**annexe 4**).

#### TRAVAIL À FAIRE : (sur la copie)

- 3.1. Justifier les sommes des comptes de TVA collectée à 5.50 % et à 19.60 %.
- 3.2. Que signifie la somme indiquée dans le compte 44567 "crédit de TVA à reporter" ?
- 3.3. Présenter sur la copie les calculs permettant de déterminer le montant de la TVA à décaisser du mois de mai 2011.
- 3.4. Établir le formulaire CA3 du mois de mai 2011. (**Document 1 à rendre avec la copie**).  
**Remarque : les sommes doivent être arrondies à l'euro le plus proche.**

Toutes académies		Session 2011	Code(s) examen(s)
Sujet <b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 5/12	

### DOSSIER IV : État de Rapprochement

M. MAURICE, très occupé par le rachat du fonds de commerce, n'a pas pu s'occuper du relevé de compte du mois de mai.

Il vous demande d'effectuer le contrôle des comptes puis de les analyser afin de répondre aux questions que se pose M. MAURICE.

Vous disposez de l'édition du compte 512000 "Banque Société Générale" du mois de mai (**annexe 5**) et de l'extrait du compte bancaire du mois de mai envoyé par la Société Générale (**annexe 6**).

#### TRAVAIL À FAIRE : (sur la copie)

- 4.1. Quelle particularité présente le solde du compte bancaire de la Société Générale au début du mois de mai ?
- 4.2. Que peut faire l'entreprise pour remédier au problème constaté ?
- 4.3. À la date du 15 mai, l'entreprise a-t-elle résolu son problème ? Pourquoi ?
- 4.4. Pourquoi le chèque n°45678 AXIMO fait-il l'objet de frais ?
- 4.5. Présenter l'état de rapprochement bancaire au 15 mai 2011. (**Document 2 à rendre avec la copie**).

### DOSSIER V : Commercialisation

M. MAURICE souhaite implanter de nouveaux produits et a fait réaliser une enquête auprès de 80 clients du magasin.

Les résultats de celle-ci sont présentés en **annexe 7**, il vous demande de les exploiter afin d'améliorer l'assortiment du magasin.

Suite aux constats de l'enquête, vous décidez de rencontrer un représentant de commerce de l'entreprise "L'Oliveraie" qui vous a présenté une ligne de produits BIO à base d'olives produites à Saint Jeannet, sans engrais et sans pesticide.

Certains produits ont attiré votre attention :

- Huile d'olive 1<sup>ère</sup> pression à froid, pur jus de fruits, strictement naturelle, médaille d'or au Concours Général 2004-2006.
- Pâte d'olive, AOC Olives de Nice, 100% olive. Cette pâte sert à accompagner les filets de poisson, les salades... Elle peut aussi être dégustée sur canapés.

#### TRAVAIL À FAIRE :

- 5.1. Établir (**document 3**) le profil de la clientèle actuelle du magasin ainsi que son comportement d'achat à partir de **l'annexe 7**.
- 5.2. Citer deux arguments de vente (**document 4**) pour la pâte à olives et pour l'huile d'olives afin d'être le plus professionnel et le plus convaincant auprès de vos clients. Justifier les réponses.

<b>Toutes académies</b>		<b>Session 2011</b>	Code(s) examen(s)
<b>Sujet BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuille : 6/12	

### ANNEXE 1

#### QUELS SONT LES AVANTAGES ET LES CONTRAINTES DE LA SAS PAR RAPPORT À LA SA ET À LA SARL ?

Les plus grandes entreprises, qui nécessitent la réunion de capitaux très importants par la voie de l'appel public à l'épargne, continueront à choisir la société anonyme, puisque cette possibilité est expressément fermée à la SAS. À l'opposé, les plus petites seront vraisemblablement encore très attirées par la SARL dont les règles de fonctionnement sont parfaitement balisées et qui a été "libéralisée" par la suppression de tout capital minimum légal (loi n° 2003-721 du 1er août 2003).

C'est donc pour les PME que la question des intérêts respectifs de la SA, de la SARL et de la SAS mérite d'être posée ; ce d'autant que la SAS s'apparente, par certains aspects, à la SA et, par d'autres, à la SARL.

En d'autres termes, pour les PME, le choix de la SAS permettra en général de cumuler les avantages de la SA et de la SARL :

- il suffit d'un associé pour créer une SARL ou une SAS (\*) au lieu de sept actionnaires au minimum dans la société anonyme ;
- la SAS et la SARL peuvent être dirigées par une personne seule, alors que la SA suppose nécessairement la mise en place d'un organe collégial, le conseil d'administration ou le conseil de surveillance comportant au moins trois membres ;
- les apports en nature faits à une SAS doivent nécessairement être évalués par un commissaire aux apports, alors que dans une SARL il est possible, sous certaines conditions, de se dispenser de ce recours ;
- les modalités de direction et de gestion de la SAS sont infiniment plus souples que celles de la société anonyme (organisation de la direction "à la carte") ;
- la SAS permet de mettre en place, de manière efficace, une dissociation du capital et du pouvoir : elle devrait ainsi être particulièrement adaptée à toutes les entreprises qui cherchent à réunir des associés-gestionnaires (chercheurs ou créatifs) et des associés bailleurs de fonds (capital-risqueurs, investisseurs...), aux entreprises familiales et, plus généralement, à toutes les entreprises pour lesquelles la question du contrôle du capital est primordiale ;
- les fondateurs d'une SAS peuvent rédiger leurs statuts de manière à garantir un fort intuitus personae et une grande stabilité de l'actionariat ;
- la possibilité d'insérer dans les statuts des clauses de retrait, en fixant librement les modalités financières de la sortie, est un attrait non négligeable pour tous les associés ;
- la cession des titres de la SAS présente la même simplicité et les mêmes avantages fiscaux que ceux d'une SA ;
- même si la SAS ne peut faire appel public à l'épargne, elle a, à la différence de la SARL, les mêmes possibilités que la SA pour se financer (émission d'obligations, de valeurs mobilières, y compris composées...)
- s'agissant du contrôle des comptes, il est important de noter que, comme les SA, toutes les SAS doivent, quelle que soit leur taille, être dotées d'un commissaire aux comptes ;
- les cumuls de mandats des dirigeants sont strictement limités dans la société anonyme alors qu'ils ne le sont pas dans la SAS.

Source : [http://www.etudes.cci.fr/dossiers/sas/sas\\_comparaison.pdf](http://www.etudes.cci.fr/dossiers/sas/sas_comparaison.pdf)

(\*) Plus le créateur d'entreprise donc deux associés en tout.

<b>Toutes académies</b>		<b>Session 2011</b>	Code(s) examen(s)
<b>Sujet BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet :	7/12

## ANNEXE 2 : Fiche descriptive de la vitrine réfrigérée

### Vitrine réfrigérée Boucherie avec réserves ligne ECODELTA

#### Fiche technique

Vitrine BOUCHERIE  
réfrigération ventilée  
classe 3 M1 : -1°/+5°



Longueur 3m20 réserve 3 portes

Groupe frigorifique incorporé  
régulation électro-mécanique  
bac évaporation automatique eau de  
dégivrage, exposition-cuve 86 cm en  
acier inox

Réserves avec portillons  
vitrage bombé (ouverture vers le bas).

Prix : 4 177 € HT.

## ANNEXE 3 : Informations concernant le crédit-bail

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**La société de crédit-bail :**

LOCAS S.A.  
4 rue des fleurs  
57000 METZ

**Le fournisseur :**

MAT S.A.  
Z.I. des ponts  
54000 NANCY

**Matériel loué :** (voir annexe 2)

**Date et durée :**

Durée irrévocable 36 mois.

Valeur résiduelle HT : 2 % du prix HT du matériel

Le loyer sera de 36 termes HT mensuels de 3,1 %.

Possibilité d'option d'achat en fin de contrat.

<b>Toutes académies</b>		<b>Session 2011</b>	Code(s) examen(s)
<b>Sujet BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuille : 8/12	

**ANNEXE 4 : Extrait de la balance des comptes au 31 mai 2010**

N° compte	Intitulé du compte	Solde débiteur	Solde créditeur
44562000	État, TVA déductible sur immobilisations	392.00	
44566055	État, TVA déductible sur biens et services (5.5 %)	871.92	
44566196	État, TVA déductible sur biens et services (19.6 %)	360.15	
44567000	Crédit de TVA à reporter	1 233.00	
44571055	État, TVA collectée (5.5 %)		3 783.01
44571196	État, TVA collectée (19.6 %)		306.54
70105500	Vente de produits finis (5.5 %)		63 412.50
70705500	Vente de marchandises (5.5 %)		5 369.45
70719600	Vente de marchandises (19.6%)		1 563.98

**ANNEXE 5 : Édition du compte 512000 "Banque- Société Générale" du mois de mai**

DATE	LIBELLÉS	DÉBIT	CRÉDIT
01/05	SOLDE CRÉDITEUR		1 501,92
03/05	CHÈQUE N° 43567 BENOIT	119,23	
05/05	CHÈQUE N° 48765 MOREBA		58,60
07/05	VIREMENT BANQUE POSTALE	2 800,00	
12/05	CHÈQUE 49444 XAVIER		168,00
14/05	REMISE DE CHÈQUES	123,15	
15/05	TOTAUX	3 042.38	1 728,52

**ANNEXE 6 : Extrait du compte bancaire du mois de mai envoyé par la banque**

 35 route de Nancy 57000 METZ Tél. : 03 87 35 XX XX N° De compte : 00042-96331418-06	<b>RELEVÉ DE COMPTE N° 43 3</b> DU 01/05/2011 AU 15/05/2011  <b>BOUCHERIE CHARCUTERIE</b> <b>RUDY</b> 46, rue de la gare 57000 METZ			
DATE	DATE DE VALEUR	DÉTAIL DES OPÉRATIONS	DÉBIT	CRÉDIT
		Reprise des mouvements au 01/05	6 324,35	4 822,43
04/05	04/05	Chèque 43567 BENOIT	119,23	
09/05	10/05	Virement Banque Postale		2 800,00
10/05	10/05	Prélèvement assurance	248,68	
12/05	12/05	Frais de rejet chèque 45678 AXIMO (dont TVA 2,46 €)	15,00	
13/05	13/05	Chèque Xavier 49444	168,00	
15/05	12/05	Intérêt débiteur 1 <sup>er</sup> trimestre	1,68	
15/05	15/05	Virement VAR	348,00	
<b>totaux</b>			<b>7 224,94</b>	<b>7 622,43</b>
<b>TOUTES LES SOMMES PORTÉES SUR CET EXTRAIT DE COMPTE SONT EXACTES</b>				

<b>Toutes académies</b>		<b>Session 2011</b>	Code(s) examen(s)
<b>Sujet BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 9/12	

## ANNEXE 7 : LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

### ÂGE

• 20 ans	6 %
• 20 à 35 ans	24 %
• 36 à 50 ans	36 %
• 51 à 65 ans	22 %
• 66 ans et +	12 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

### SEXE

• Femme	78 %
• Homme	22 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

### PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIALES (PCS)

• Ouvrier	9 %
• Employé	26 %
• Cadre moyen	22 %
• Commerçant indépendant	18 %
• Cadre supérieur	24 %
• Divers	1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

### LIEU DE RÉSIDENCE

• Metz	82 %
• Alentours	18 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

### FRÉQUENCE DE VISITE DU MAGASIN

• Tous les jours	15 %
• 2 fois par semaine	28 %
• 1 fois par semaine	33 %
• 2 fois par mois	15 %
• 1 fois par mois	9 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

### VOUS ÊTES VENUS POUR ACHETER

• Viande	45 %
• Produits traiteur	35 %
• Epicerie fine	20 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

### LES POINTS FORTS DU MAGASIN

• Qualité des produits	36 %
• Offre de produits originaux	14 %
• Assortiment de produits réactualisé régulièrement	21 %
• Accueil du personnel	25 %
• Parking gratuit	4 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

<b>Toutes académies</b>		<b>Session 2011</b>	Code(s) examen(s)
<b>Sujet BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 10/12	

## DOCUMENT 1 : DÉCLARATION DE TVA

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher cette case

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services .....		
02	Autres opérations imposables .....		
03	Acquisitions intracommunautaires ..... (dont ventes à distance et/ou opérations de montage : .....	0031	
04	Exportations hors CE .....	0032	
05	Autres opérations non imposables .....	0033	
06	Livraisons intracommunautaires .....	0034	
07	Achats en franchise .....	0037	

  

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
<b>Opérations réalisées en France métropolitaine</b>			
08	Taux normal 19,6 % .....	0206	
09	Taux réduit 5,5 % .....	0105	
9 B	.....		
<b>Opérations réalisées dans les DOM</b>			
10	Taux normal 8,5 % .....	0201	
11	Taux réduit 2,1 % .....	0100	
12	.....		
<b>Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)</b>			
13	Ancien taux .....	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A) .....	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser .....	0600	
<p><b>La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.</b></p>		16	<b>Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15) ..</b>
		17	<b>Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires</b>
		18	<b>Dont TVA sur opérations à destination de Monaco</b>

  

TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations .....	0703	
20	Autres biens et services .....	0702	
21	Autre TVA à déduire .....	0059	
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration ..... (À convertir en euros si ce crédit est en francs)	8001	
23	Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input type="text"/> %	24	<b>Total TVA déductible (lignes 19 à 22) .....</b>

  

CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 24 – ligne 16) .....	0705	
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint .....	8002	
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26) ..... (Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)	8003	
<p><b>Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.</b></p>		28	TVA nette due (ligne 16 – ligne 24) .....
		29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A .....
		30	Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte congés .....
		31	Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte congés .....
		32	<b>Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31) ..</b> (N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent, pour les données vous concernant, auprès du centre des impôts, un droit d'accès et un droit de rectification. Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).

Toutes académies		Session 2011	Code(s) examen(s)
Sujet <b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet :	11/12

**DOCUMENT 2 : ÉTAT DE RAPPROCHEMENT**

**ÉTAT DE RAPPROCHEMENT AU 15 MAI 2011**

EXTRAIT DU COMPTE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			COMPTE 512000		
LIBELLÉS	DÉBIT	CRÉDIT	LIBELLÉS	DÉBIT	CRÉDIT
<b>TOTAUX</b>			<b>TOTAUX</b>		
<b>SOLDE (D ou C)</b> ❶			<b>SOLDE (D ou C)</b> ❶		

❶ Entourer la bonne réponse

<b>Toutes académies</b>		<b>Session 2011</b>	Code(s) examen(s)
<b>Sujet BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE L'ALIMENTATION</b>			<b>1106 MAL G A</b>
Épreuve : Techniques de gestion, environnement économique et juridique E2A2-U.21			
Coefficient : 3	Durée : 3 heures	Feuillet : 12/12	

**DOCUMENT 3 : PROFIL DE LA CLIENTÈLE**

<b>CRITÈRES</b>	<b>CARACTÉRISTIQUES DE LA CLIENTÈLE (le cas échéant, indiquer le %)</b>
Profil : <ul style="list-style-type: none"> <li>- sexe</li> <li>- âge</li> <li>- lieu d'habitation</li> <li>- profession et catégorie sociale</li> </ul>	
Produit acheté principalement	
Fréquence d'achat	
Motivations d'achat (3 propositions)	- - -

**DOCUMENT 4 : ARGUMENTATION**

<b>PÂTE D'OLIVE</b>	- -
<b>HUILE D'OLIVE</b>	- -